

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°212581 - 79ÈME ANNÉE

Communiqué de la CGPER Prise en otage des agriculteurs réunionnais par Carrefour



La chambre d'agriculture a récemment réagi par rapport à l'importation et la vente à bas prix d'orange en provenance d'Égypte. Elle déplore « l'opération promotionnelle menée par l'enseigne Carrefour sur des oranges importées ». Elle affirme « qu'alors que la production d'agrumes locaux bat son plein en ce mois de juin, cette campagne promotionnelle pour des oranges venues d'Égypte paraît donc mal venue ».

Au-delà de cette position de principe, que nous devons admettre, il faut prolonger notre réflexion quant à la puissance de la grande distribution sur notre marché réunionnais.

L'émoi de la chambre consulaire ne va pas au-delà et on devrait se poser la question de cette position somme toute complaisante.

A la CGPER, nous demandons aux autorités locales d'agir en faveur de la filière agricole car avec cette action du groupe Carrefour,

nous assistons à une triple prise en otage.

- **La prise en otage des agriculteurs réunionnais** à qui ce distributeur, omniprésent dans le paysage réunionnais, signifie qu'il est capable d'exercer une pression constante et forte pour faire baisser la tête et la culotte de nos agriculteurs. Autrement dit, si la filière agricole réunionnaise ne s'aligne pas sur ces prix alors, ce grand distributeur continuera à faire du dumping sur ces produits importés. Aujourd'hui les oranges d'Égypte, demain de la pomme de terre, les oignons, la carotte...
- **Une prise en otage des consommateurs réunionnais** : Un véritable braquage des consommateurs réunionnais, qui attirés par ces prix bas se laissent piéger dans les mailles de ce distributeur et remplira son caddy non pas seulement avec des orange d'Égypte mais aussi avec les produits de dégagement en provenance d'Europe, produits également très attractif en matière de prix et certainement moins en matière de qualité.
- **Une prise en otage de l'ensemble des filières agricoles réunionnaises** : Auxquels ce distributeur signifie qu'il est capable de faire de même pour l'importation du porc, du bœuf du Brésil, d'Argentine ou du Botswana, du poulet de batterie provenant des abattoirs d'Europe de l'Est.

Les services de l'état ont-ils vérifié que le distributeur ne vend pas à perte, mettant à mal la concurrence locale ?

Il est interdit de revendre ou d'annoncer la revente d'un produit en l'état au-dessous de son prix d'achat effectif, notion qui détermine le seuil de revente à perte. Les manquements aux dispositions relatives à la revente à perte sont des délits punis d'une amende de 75 000 € maximum pour la personne physique et de 375 000 € maximum pour la personne morale. Cette amende peut être portée à la moitié des dépenses de publicité dans le cas où une annonce publicitaire, quel qu'en soit le support, fait état d'un prix inférieur au prix d'achat effectif.

Le haut conseil de la concurrence, soi-disant garant que le citoyen puisse accéder à une libre concurrence, exerce-t-il les contrôles adéquates sur la formation des prix ?

L'État doit en être le gardien et assurer un rôle de garant du respect des règles d'une libre, saine et loyale concurrence par les opérateurs. Peut-on dire que les autorités publiques se sont réellement investies dans ces missions qui représentent aujourd'hui le cœur de leur intervention ? Avec une position de quasi-monopole naturel, le groupe en question, fait ce qu'il veut et met en danger, non pas seulement les filières agricoles mais également la libre concurrence.

Que fait le haut conseil de la concurrence pour empêcher ce véritable dumping sur les prix ? Nous appelons également à une mobilisation général de nos élus locaux car, au-delà de ces oranges à moins d'1€/kg, le groupe de distribution en question met à mal trente ans de politique agricole publique, filière pour laquelle nous avons investi des millions d'euros d'argent public depuis plus de trente ans. Par ailleurs, on doit se poser la question de ce que fait l'interprofession des fruits et légumes Réunionnais ?

L'ARIFEL Kosalafé ? Ou plutôt Kosaoufé ?

Les interprofessions animales, protègent le marché réunionnais en préservant la production locale des importations de viande et pour favoriser la production locale. Depuis 1975, l'élevage réunionnais est doté d'un modèle coopératif et interprofessionnel réunionnais unique en France, associant producteurs, provendiers, transformateurs, importateurs et distributeurs, collectivités et pouvoirs publics. Ces organismes interprofessionnels, véritables instances de discussion, permettent le développement d'une production structurée en adéquation avec le marché. Elles représentent plus de 90% des productions locales concernées-porc, bœuf et lait, regroupées au sein de l'Association Réunionnaise Interprofessionnelle du Bétail, de la Viande et du lait (ARIBEV), l'ARIV pour la volaille et le lapin.

Que fait donc l'ARIFEL de son côté pour protéger les filières fruits et légumes de La Réunion ? L'ARIFEL par son silence se rend complice de ce distributeur et permet ainsi à celui-ci de casser les prix de l'orange d'Égypte, demain des autres fruits tropicaux qui viendront massivement d'Asie ou d'ailleurs, et pourquoi pas également des légumes des pays de la zone à moins de 0.5 Euros le Kg rendu Réunion.

Nous aurions aimé savoir la position officielle de l'ARIFEL !!!

Que pense-t-elle de ce qui se passe aujourd'hui chez CARREFOUR avec les oranges d'Égypte ? Pourquoi l'ARIFEL ne se positionne t-elle pas officiellement contre cette opération de CARREFOUR ?

L'opération de ce groupe est certes une opération marketing, mais elle permet également de mettre en place une stratégie de pique d'épingle pour doser notre capacité à réagir et à s'indigner de ces pratiques qui mettent à mal notre économie. Ne rien faire serait une erreur, laisser faire sera pire encore que de ne rien faire.

Le PCF va désigner sa propre tête de liste si il n'y a pas d'accord avec la Nupes

Le Parti Communiste Français devrait présenter son jeune porte-parole, Léon Deffontaines, le 1er juillet, come tête de liste aux européennes. Cette désignation met à mal les ambitions d'union portées par La France Insoumise de Jean-Luc Mélenchon.

Si aucun accord n'est trouvé entre les partis composant la Nupes, le Parti communiste français (PCF) partira seul aux élections européennes de juin 2024. Le jeune porte-parole du parti, Léon Deffontaines, devrait être désigné comme tête de liste lors du Conseil national du parti, le 1er juillet. Le PCF fait ainsi monter les jeunes, car ce proche de Fabien Roussel était auparavant secrétaire général des Jeunesses communistes.

La décision devrait encore provoquer de nouvelles tensions à Gauche, alors que La France insoumise (LFI) pousse depuis plusieurs mois à la composition d'une liste commune, appelant même les militants à convaincre leur direction de la nécessité de l'union.

Dans un entretien au quotidien 20 minutes, début juin, Jean-Luc Mélenchon avait mis en garde ses « camarades » sur le risque d'implosion de la Nupes, si celle-ci ne partait pas « unie ». « *S'il n'y a pas d'union aux européennes, il n'y en aura pas non plus aux municipales. Pourquoi y en aurait-il une à la présidentielle ?* », avait assuré le leader insoumis.

À un an du vote aux élections européennes, qui leur est traditionnellement favorable, les Verts n'ont pas non plus l'intention de céder aux sirènes insoumises. Ces derniers ont déjà claqué la porte des négociations,

faisant valoir de trop grandes divergences idéologiques sur l'Europe avec LFI.

« *Quand c'est non, c'est non* », a indiqué dès décembre 2022, la secrétaire nationale d'EELV, Marine Tondelier. Son parti devrait également présenter une liste. À la tête du Parti Socialiste, pourtant attaché à la Nupes, Olivier Faure a indiqué qu'« *il n'y aura pas de liste Nupes aux européennes* ».

Le PCR du Port salue un militant de la première ordre



"Édouard Boitard a 100 ans". La section communiste du Port se réjouit avec la famille d'Édouard Boitard à l'occasion de son 100ème anniversaire. Édouard a été militant du Pcr Le Port avec sa femme, Vivienne. Très proche de Paul Vergès, il militait au Port et à la Rivière des Galets. Il s'est montré d'un grand courage dans les années de répression. Il était aussi un militant culturel, à fond dans la défense du Maloya. Il vit au Port, entouré de l'affection des siens et de ses camarades de toujours.



"Manze karambol, pisse dann bol"



Mi koné pa si zot la vi mé nou lé en plin dan là saison karambol. Partou oussa ou y passe, si ou porte entassion, ou wa in pié karambol sarzé à kasse la branse. Dopli lo karambol ver ziska lo jone-oranze bien mir.

Na dé kwa fé plaisir toute sat y aim à li. Na sat y fé salade, sat y aim Manze à li kom sa mêm, épi sat y fé do ji ek li. Li en serve pou décoré, parse li na zoli forme zétoil kan y koup à li. Li lé bien apprésié en Asie, y paré li na bonpé vitamine C, y di mêm li lé bon pou la gorge épi li lé bon tou lite konte la tou. I di, mé mi koné pa, mi vann à zot kom moin la asté.

Bann marmaye dann tan lontan té y di : « *Manze karambol pisse dann bol* ». Té y di sa pou kasse lé kui, pou fé ri la guèl, mé en même tan té pa si tèleman mantèr. Si ou manze bonpé li fé pissé pou d'vré. Mé sirtou, sa in fri y fo pa en abisé parse li pé èt toxik. Y di na domoun na fini mor ek sa et y fo pa manze plis dé par somène! A wi, lé sérriè. Na dè trwa ka grave la arrivé en Martinique, kom en Asie. Li lé même interdi pou bande domoun na linsiffizanse rénal. Lo rein y zoué in rôle importan dann le pissa, donk y vé dir, bande marmaye lontan té y koné zot affèr!

A bon antandèr, salu !

Justin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433